

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : <http://fsu48.fsu.fr/>

**Contre la casse des services publics,
de la Fonction publique et de l'École
Pour un « Monde d'après » fondamentalement différent.**

La trêve des confiseurs et la période hivernale n'ont pas freiné les attaques destructrices d'un gouvernement et d'un Président de la République qui, depuis bientôt quatre ans, multiplient les lois, décrets et autres circulaires pour casser les services publics, la Fonction publique et l'École. Durant les dernières semaines de décembre, profitant d'un contexte sanitaire si particulier, la machine à détruire s'est accélérée touchant même les libertés (individuelles et collectives) fondamentales et la laïcité (voir pages 2 et 3).

Dans plusieurs secteurs, le mécontentement est profond. Les organisations syndicales responsables travaillent à la construction d'un mouvement social d'ampleur pour faire reculer ce gouvernement. **Le rapport de force est engagé dans l'Éducation dès le 26 janvier avec un appel à la grève nationale** (voir page 4) qui doit aboutir à une grève massive et une présence très importante dans les cortèges revendicatifs.

La société civile et le monde du travail, de plus en plus exaspérés par les politiques menées, expriment des revendications importantes pour un **changement profond de politique économique, sociale et environnementale**. Le renforcement des services publics, de la Fonction publique et de l'École sont au cœur de ces revendications. En Lozère, depuis juin 2020, plusieurs organisations ont travaillé à la production d'une base socle d'idées et d'ambitions pour la construction d'un « **Monde d'après** » fondamentalement différent. La FSU48, impliquée dans cette dynamique, vous présente (encart 8 pages couleurs) les perspectives posées.

Une autre politique est donc possible !

Votre engagement dans l'action et la réflexion constructive collectives ne dépend que de vous !

La FSU48 compte sur vous toutes et tous pour ne pas rater les rendez-vous fondamentaux des prochaines semaines !

Hervé FUMEL

Dispensé de timbrage MENDE 67

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 12/01/2021

U.
FSU.

SOMMAIRE

- P 2 Et pendant ce temps,
que fait le gouvernement ?
P 4 Grève le 26 janvier

TOUTES ET TOUS





Et pendant ce temps, que fait le gouvernement ?

Loi 4D : En marche forcée vers une vente à la découpe de la Fonction publique

Ce projet de loi est dangereux pour notre modèle social et pour l'égalité de traitement des citoyen-nes. Il consacre une déstructuration du cadre national d'intervention des services publics et un découpage des missions publiques.

Fichage sans limite au nom de la sécurité publique : le spectre de Big Brother en 2021

Trois décrets du 2 décembre 2020 pourraient permettre à l'administration de ficher des personnes en raison de leurs opinions et convictions et de leurs problèmes de santé au prétexte qu'ils «révéleraient une dangerosité particulière».

Loi Transformation de la Fonction Publique

Après avoir perdu leurs compétences sur les questions de mobilité, les CAP ne sont plus consultées sur les avancements et changements de grade depuis le 1^{er} janvier 2021

Un récent décret sur les comités sociaux d'administration (CSA) a entériné la suppression des CHSTC.

Transformation profonde de l'Observatoire de la laïcité

Le gouvernement témoigne ici d'une volonté de corsetage idéologique incompatible avec un État démocratique.

Convention Citoyenne pour le Climat

La réponse apportée aujourd'hui par le gouvernement, éloignée des promesses de « reprise sans filtre » du président de la république, consiste à en reprendre les orientations mais pas toutes les propositions, et celles retenues sont souvent vidées de leur substance en jouant sur les délais, les expérimentations, les seuils.

Plan d'action pour l'égalité professionnelle

L'égalité n'est pas une option et il est plus que temps de passer des discours aux actes.

Loi sécurité globale

De nombreuses mesures restreignent gravement les libertés publiques et notamment le droit à la vie privée et la liberté d'information, sans offrir aucune garantie supplémentaire contre le terrorisme, empêchant de fait toute dénonciation de dérives et violences policières.

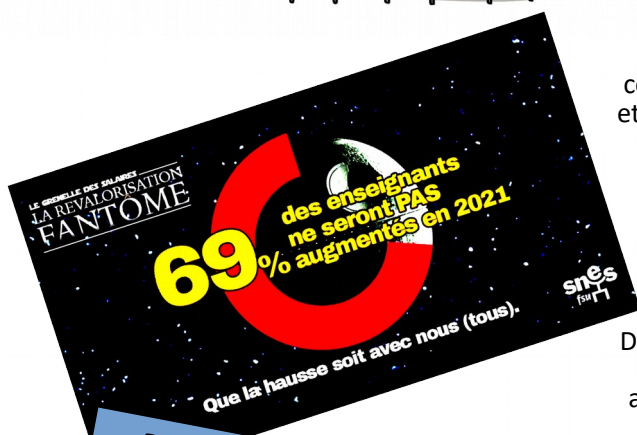
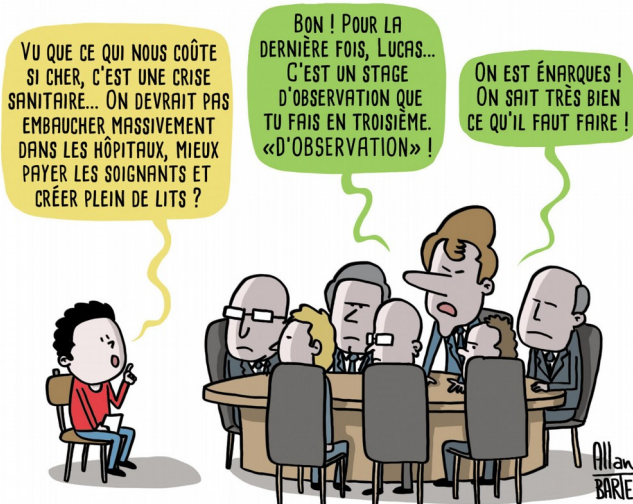
Préparation de la rentrée 2021 : Alors que la France traverse une crise sociale sans précédent, les suppressions de postes continuent !

Mais, derrière les chiffres, il y a aussi et surtout des réalités humaines : classes surchargées, conditions d'apprentissage des élèves dégradées, des personnels débordés alors que le suivi et le conseil aux élèves est primordial dans un climat anxieux, vies scolaires sous tension, des personnels territoriaux (ATSEM, agents des collèges et des lycées) épuisés, aucun moyen supplémentaire en matière d'accompagnement sanitaire et social alors même que les besoins sont énormes.

Gestion de la crise sanitaire

Mensonges sur les masques, des protocoles inapplicables, une information parcimonieuse et trop tardive, un manque d'anticipation, le déni sur les chiffres de contamination des personnels et élèves, manque de reconnaissance salariale avec la mise en place de primes pour diviser...

Une communication faite d'aplomb et d'arrogance a fini de retirer au ministre de l'éducation nationale le peu de crédit qui lui restait.



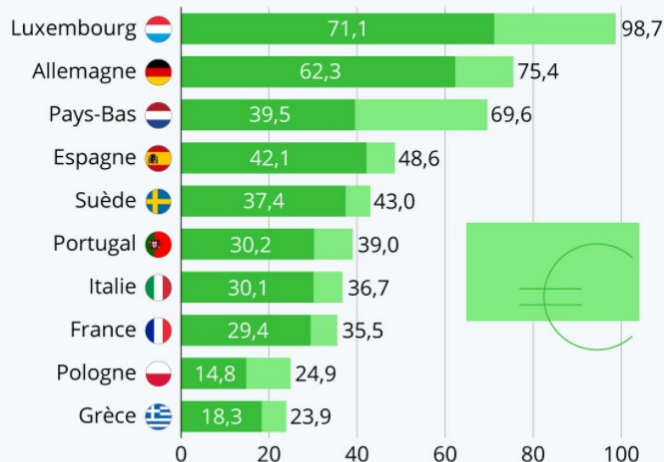
Alors, on fait quoi?



Le salaire des enseignants en Europe

Salaire brut annuel moyen d'un enseignant du secondaire (collège) en 2019, en milliers d'euros *

■ En début de carrière ■ Après 15 ans d'expérience



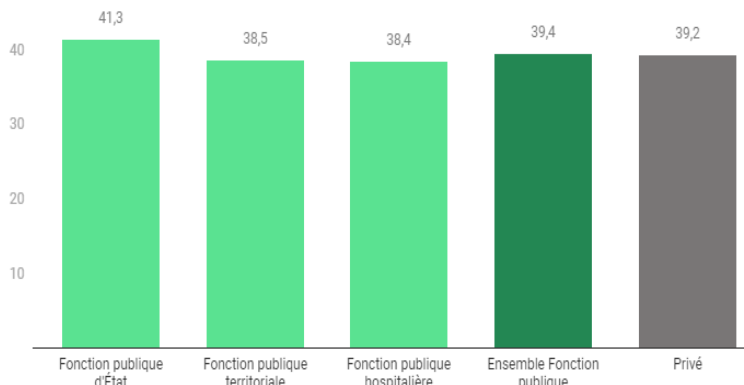
* Sélection de pays européens de l'OCDE.

Conversion dollar-euro au taux de change moyen de 2019.

Source : OCDE

Durée hebdomadaire de travail en France en 2018 (Sources : DGAFP)

La durée hebdomadaire du travail dépasse les 35 heures dans les trois versants de la Fonction publique



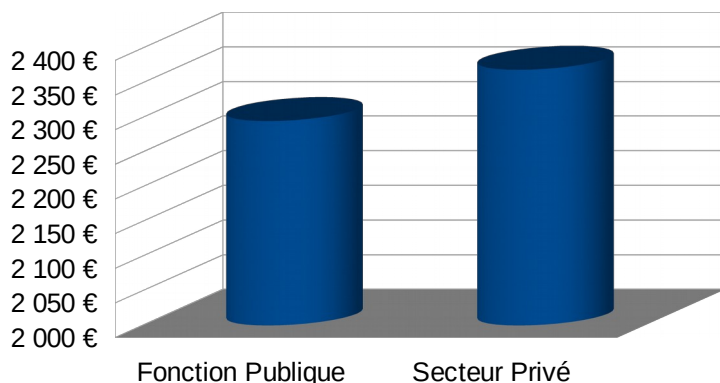
Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé à temps complet âgés de 15 ans ou plus au 31 décembre ; France entière (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés

Graphique : Vie-publique.fr / DILA • Source : Enquête Emploi 2019, Insee. Traitement DGAFP - SDessis • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Les salaires en France en 2018

Sources : INSEE et DGAFP

Salaire net mensuel moyen en 2018



La comparaison directe des salaires entre secteurs public et privé est délicate pour plusieurs raisons (conditions de travail et d'emploi, congés, travail de nuit ou le dimanche, durée d'activité pour l'ouverture des droits à la retraite...).

Par ailleurs, les agents de la fonction publique sont en moyenne plus âgés que les salariés du privé (44 ans contre 41 ans), donc en moyenne plus expérimentés que ceux du privé contribuant à l'écart de salaire en faveur des agents publics.

Pour autant, **le salaire net mensuel moyen des salariés du secteur privé (2 369 €) est plus élevé en moyenne que dans la fonction publique (2 295 €).**

Au sein de la Fonction Publique, le salaire net est de 2 354 € en moyenne pour les fonctionnaires et 1 829 € en moyenne pour les contractuels.

Evolution de la Dépense Intérieure d'Éducation (DIE) en France

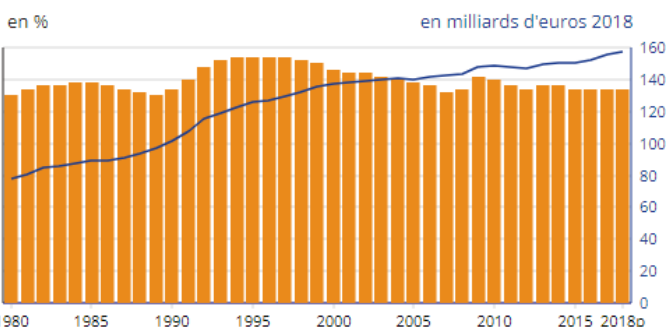
Entre 1980 et 2018, la dépense d'éducation a augmenté en euros constants légèrement plus vite que le PIB (+ 1,9 % contre + 1,8 % en moyenne annuelle). Mais sa part dans le PIB a fluctué.

Au début des années 1990, la part de la DIE dans le PIB augmente fortement et atteint 7,7 % en 1995 et 1996.

En revanche, cette part va décroître régulièrement la décennie suivante, jusqu'à atteindre 6,6 % en 2007.

En 2009, sous l'effet de la récession, la part de la DIE dans le PIB remonte à 7,1 %, puis subit à nouveau une légère baisse et se stabilise autour de 6,7 % depuis.

■ Part de la DIE dans le PIB — DIE (échelle de droite)



p : provisoire.

Lecture : en 2018, la DIE s'élève à 157,2 milliards d'euros (courbe avec échelle de droite), ce qui représente 6,7 % du PIB (bâtons avec échelle de gauche).

Champ : France.

Source : MENJ-Mesri-Depp, compte de l'éducation.



Éducation nationale et enseignement agricole Grève le mardi 26 janvier 2021

*Pour les conditions de travail, pour les postes, pour les salaires :
nous exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation !*

Dans un contexte où les inégalités continuent à se creuser, où la paupérisation des personnels de l'Éducation s'accroît année après année, et où les réformes menées par le gouvernement les aggravent, tout conduit à l'exigence de plus et mieux d'éducation pour tous les jeunes.

Or, **le Parlement a adopté un budget qui est loin de traduire l'ambition éducative dont notre pays a besoin.** Ce budget ne prend pas la mesure des conséquences ni de la situation sanitaire qui imposent des mesures pour faire baisser les effectifs d'élèves par classe, ni de l'état de fatigue des personnels renforcé par l'enseignement hybride (distanciel + présentiel) et épuisés par des années de dégradation des conditions de travail.

Ce contexte exige d'engager en urgence les recrutements nécessaires, notamment en recourant aux listes complémentaires des concours de recrutement.

Après plusieurs années de gel des salaires, le budget 2021 n'engage pas les efforts nécessaires pour la revalorisation des personnels.

Les assistants d'éducation et les accompagnants d'élèves en situation de handicap, personnels essentiels au bon fonctionnement des structures, ne se voient rien proposer, ce qui est inacceptable.

A l'encontre des attentes et des besoins pour l'école, le Grenelle de l'Éducation vise en réalité à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignants. Il démontre, si besoin, la posture profondément hostile de ce gouvernement à l'encontre des fonctionnaires en général, et de ceux de l'éducation avec un ministre particulièrement méprisant.

Nous exigeons un budget qui renonce aux suppressions d'emplois et la création des postes nécessaires pour répondre à tous les besoins éducatifs.

Nous exigeons un rattrapage des pertes salariales subies, grâce à un réel plan pluriannuel de revalorisation.

Nous exigeons la mise en œuvre d'une autre politique éducative que celle menée depuis trop longtemps par les Ministères en charge de l'Éducation

Les organisations départementales de la Lozère CGT Educ'action, FNEC FP FO, FSU, Sud Éducation et SNALC appellent tous les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole à se mettre massivement en grève le mardi 26 janvier 2021 pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation. Elles appellent les parents d'élèves et tous les partenaires de l'École à participer à l'action pour exiger d'autres conditions d'enseignement et d'études pour la réussite de tous les élèves.

Mardi 26 janvier 2021 :

- 13h30** **Rassemblement départemental à Mende
devant l'Inspection d'Académie de la Lozère**
- 14h** **Manifestation départementale**
- 15h30** **AG départementale : bilan et suites à donner au mouvement
dans le cadre de l'Éducation, de la Fonction publique et de
l'interpro**